



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dirco Info n°2025-032

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 10 juin 2025

A20 – CORRÈZE

Campagne annuelle de marquage au sol en axe

**Communes de Saint-Pardoux-l'Ortigier, Sadroc, Donzenac, Brive-la-Gaillarde, Noailles
et Nespouls**

L'Etat – la direction interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIR Centre-Ouest) vous informe de la neutralisation successive de voies de l'autoroute A20 sans déviation, **du 10 au 20 juin 2025 et du 2 au 12 septembre 2025.**

Ces restrictions doivent permettre d'effectuer la campagne annuelle de marquage au sol en axe de l'autoroute A20 dans le secteur de Brive-la-Gaillarde.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux, pour leur propre sécurité et celle des agents. Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place.

La DIR Centre-Ouest prie les usagers de l'excuser pour la gêne subie et les remercie par avance de leur compréhension.

information usagers : www.dirco.info

Direction interdépartementale des routes Centre-Ouest

Service qualité et relations avec les usagers
22, rue des Pénitents blancs - 87 032 Limoges cedex
Tél. : 33 (0) 5 87 50 60 22
www.dirco.info

mruc.sgru.dirco@developpement-durable.gouv.fr